

quand même d'avance ils se seraient sentis battus, pour le principe, ils auraient encore lutté. Mais ils l'auraient fait peut-être d'une autre manière. Les luttes inutiles ne mènent à rien.

* * *

Toujours sur la brèche, les évêques communiquèrent à leur clergé des *instructions pratiques à l'usage des confesseurs*, qui furent le signe d'union et de victoire des catholiques.

L'enseignement neutre était condamné. Les parents ne pouvaient envoyer leurs enfants aux écoles de l'Etat sans pécher gravement et sans s'exposer au refus d'absolution. Certaines exceptions cependant pouvaient être admises. Elles confirmaient la loi générale.

Or, pour leur honneur devant l'histoire et devant Dieu, les catholiques belges s'empressèrent d'obéir à la direction de leurs pasteurs.

Les *maîtres* désertèrent les écoles de l'Etat et se rangèrent dans les cadres de l'enseignement libre, c'est-à-dire catholique.

Les parents dirigèrent leurs enfants en nombre toujours croissant vers les écoles catholiques.

Les enfants eux-mêmes, parce qu'ils avaient de qui tenir, firent volontiers des sacrifices.

Bref, les catholiques belges firent voir qu'ils étaient des hommes de caractère.

Beaucoup donnèrent et de fortes sommes. Le *denier des écoles catholiques de Gand* fut fondé et l'œuvre se généralisant, devint un magnifique succès.

C'est que quand on veut, on peut ! « Les catholiques belges — explique M. Verhaegen — fondèrent, rien qu'en un an, à partir du vote de la loi de 1879, 2,064 écoles libres. En 1884, ils en avaient 3,885, desservies par 8,713 instituteurs et institutrices ».

Les écoles de l'Etat perdirent en peu d'années plus de